

Damprichard *Info*



Octobre 2024 - n°99



MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, habitantes et habitants de Damprichard.

Les travaux du bâtiment périscolaire, démarrés il y a un peu plus d'un an, arrivent à leur terme. Avec quelques semaines de retard, inévitables pour un chantier de cette ampleur, nous avons eu le plaisir de vous accueillir pour le visiter le 18 Octobre.

Cette année, nous avons également un autre projet important avec la réalisation d'une chaufferie bois dans le secteur de la mairie. Les travaux ont démarré début Juillet et la mise en service de la chaudière a eu lieu début Octobre. La mairie, l'école élémentaire et le presbytère sont maintenant chauffés avec des plaquettes bois.

La réfection des enrobés sur nos voiries communales a pris du retard à cause de la mauvaise météo qui a perduré toute l'année. Il est possible qu'une partie de ces travaux se décalent à l'année prochaine.

Pour 2024, nous avons prévu de réaliser l'étude de la seconde chaufferie bois qui permettra d'assurer l'alimentation en chauffage du bâtiment des associations, du nouveau périscolaire, et de l'école maternelle. Cependant, au vu de la conjoncture actuelle et des incertitudes financières liées au climat politique français et international, nous avons reporté cette étude en attendant des garanties, pour s'assurer des financements futurs.

En parallèle de tous ces projets, nous avons eu le plaisir d'organiser cette année les feux d'artifices du 13 juillet : un très grand nombre de personnes des environs s'est retrouvé ce jour-là pour faire de cet évènement un grand moment festif. Merci aux bénévoles des associations et aux membres du conseil municipal qui ont organisé cette soirée.

Enfin, malgré cette météo toujours capricieuse, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et belle fin d'année 2024.

Anthony MERIQUE

Les membres de la Commission Damprichard Info
André GARRESSUS
Angélique BIERLA
Brigitte MAIRE
Claudine CAGNON
Jacqueline DELAVELLE
Jean Charles JACOULOT



Contact Mairie Damprichard

1, Rue de la Mairie

25450 DAMPRICHARD

Tél : 03 81 44 22 19

Pas de samedi ouvert en juillet / août.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h45 à 11h45 - 15h45 à 17h45

Mardi : 9h45 à 11h45 - 15h45 à 17h45

Mercredi : 8h45 à 11h45

Jeudi : 9h45 à 11h45 - 15h45 à 17h45

Vendredi : 9h45 à 11h45 - 15h45 à 16h45

Permanence le 1er Samedi chaque mois : 8h45 à 11h45

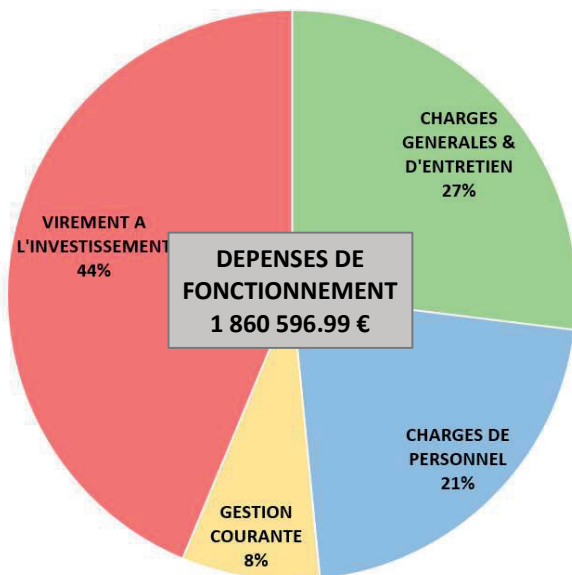
BUDGET 2023

Le budget principal :

FONCTIONNEMENT

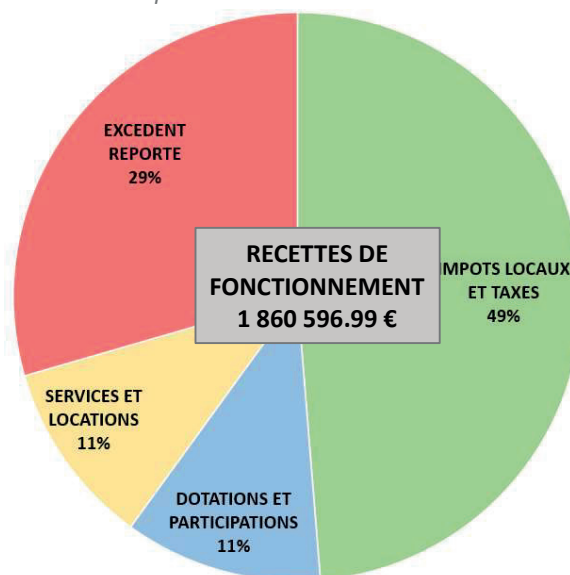
Dépenses de Fonctionnement 1 860 596.99

- Charges générales et d'entretien 501 161.99
- Charges de personnel 400 000.00
- Gestion courante 146 060.00
- Virement à l'investissement 813 375.00



Recettes de Fonctionnement 1 860 596.99

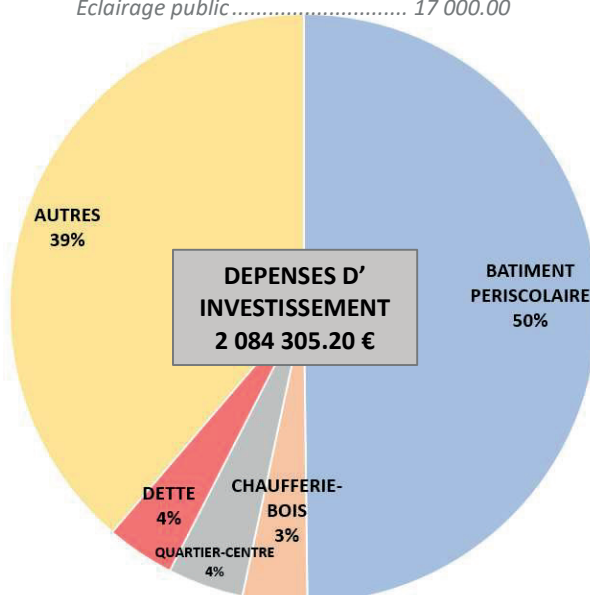
- Impôts locaux et taxes 906 297.00
- Dotations et participations 209 904.93
- Revenus des locations et services 195 810.00
- Excédent reporté de 2022 548 585.06



INVESTISSEMENT

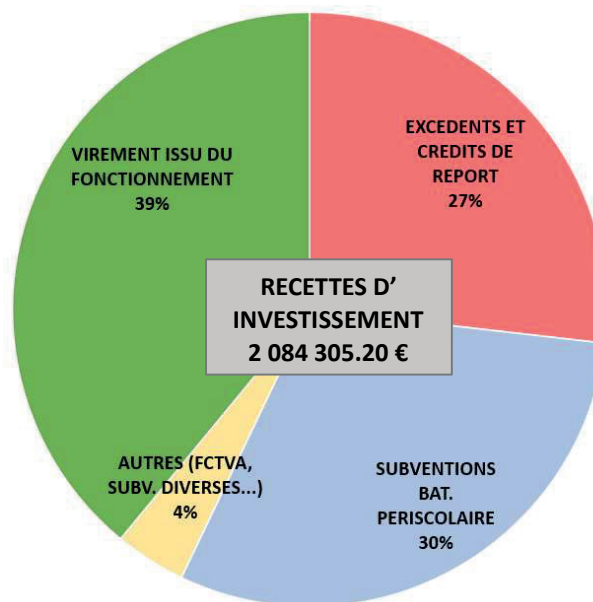
Dépenses d'Investissement 2 084 305.20

- Bâtiment périscolaire 1 038 179.75
- Chaudières-bois 74 000.00
- Quartier Centre 87 000.00
- Charge de la dette 78 260.00
- Autres investissements 806 865.45
 - dont : Cuve de récup. ateliers 30 000.00
 - Chapelle du Prélôt 20 000.00
 - Matériel informatique (école) 20 000.00
 - Eclairage public 17 000.00



Recettes d'Investissement 2 084 305.20

- Excédents et crédits de report 558 864.45
- Subventions sur bât. périscolaire 631 410.92
- Autres (FCTVA, TA, subventions) 80 654.83
- Virement issu du fonctionnement 813 375.00



Les Budgets Annexes :

Le budget forêt :

- Fonctionnement - Dépenses = Recettes 144 163.64 €
- Investissement - Dépenses = Recettes 28 150.00 €

Le budget du lotissement « les horlogers » :

- Fonctionnement - Dépenses = Recettes 840 918.00 €
- Investissement - Dépenses = Recettes 370 000.00 €

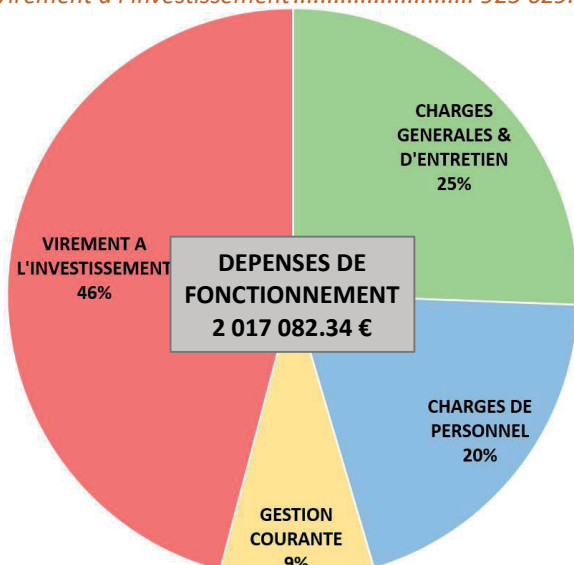
BUDGET 2024

Le budget principal :

FONCTIONNEMENT

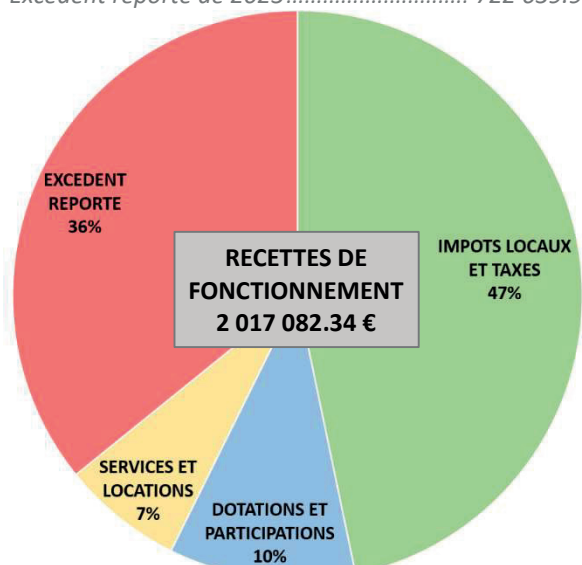
Dépenses de Fonctionnement 2 017 082.34

- Charges générales et d'entretien 516 300.00
- Charges de personnel 400 000.00
- Gestion courante 175 152.63
- Virement à l'investissement 925 629.35



Recettes de Fonctionnement 2 017 082.34

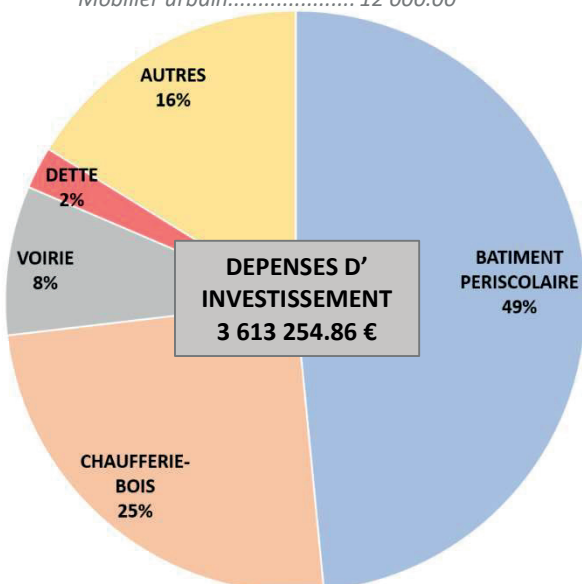
- Impôts locaux et taxes 942 515.30
- Dotations et participations 213 743.11
- Revenus des locations et services 138 184.00
- Excédent reporté de 2023 722 639.93



INVESTISSEMENT

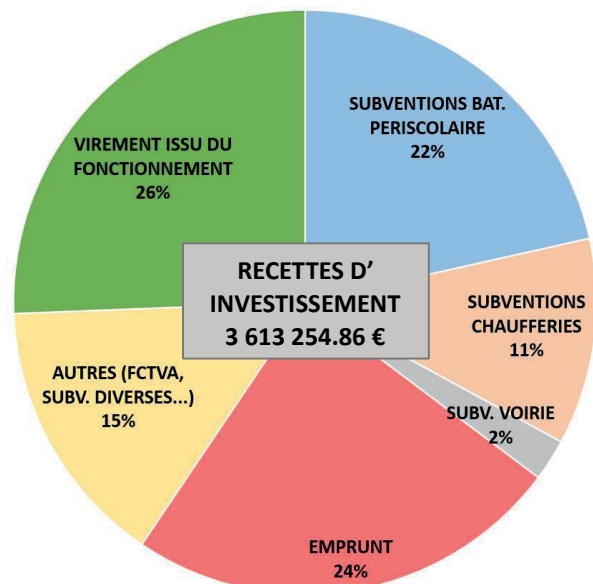
Dépenses d'Investissement 3 613 254.86

- Bâtiment périscolaire 1 750 721.63
 - Chaufferies-bois 891 865.97
 - Réfection de la voirie 300 000.00
 - Charge de la dette 85 000.00
 - Autres investissements 585 667.26
- dont : Toiture des vestiaires 30 000.00
 Chapelle du Prélot 20 000.00
 Orgue de l'église 25 300.00
 Mobilier urbain 12 000.00



Recettes d'Investissement 3 613 254.86

- Nouvel emprunt 875 000.00
- Subventions sur bât. périscolaire 776 592.00
- Subventions sur chaufferies-bois 413 135.76
- Subventions sur la voirie 83 675.75
- Autres (FCTVA, TA, subventions) 539 222.00
- Virement issu du fonctionnement 925 629.35



Les Budgets Annexes :

Le budget forêt :

- Fonctionnement - Dépenses = Recettes 80 762.69 €
- Investissement - Dépenses = Recettes 50 233.80 €

Le budget du lotissement « les horlogers » :

- Fonctionnement - Dépenses = Recettes 515 419.97 €
- Investissement - Dépenses = Recettes 533 415.97 €

La rentrée sous les Marronniers

L'école élémentaire des Marronniers accueille cette année 111 élèves répartis dans 5 classes :

20 CP avec Nathalie Cougnard

19 CE1 avec Nathalie Devin

24 CE2/CM1/CM2 avec Marlène Vachez

24 CE2/CM1/CM2 avec Pierre-Olivier Limat

24 CE2/CM1/CM2 avec Sylvain Nicod et Dimitri Mongorin-Brival (qui assure la décharge du directeur le lundi)

Frédérique Russo : (AESH) Accompagnant des élèves en situation de handicap – sera présente 12 h par semaine à l'école



En voyage



Du 10 au 12 juin, les élèves de CP et CE1 ont passé un magnifique séjour à Chaux-Neuve au Centre Grandeur nature. Ils ont visité le tremplin et la source du Doubs. Ils se sont essayés au saut à ski et au tir à l'arc. Ils ont aussi réalisé un travail sur le cycle de l'eau et les petites bêtes de la rivière.

Puis les CE2, CM1 et CM2 ont eu la chance de partir à la découverte des Châteaux de la Loire du 17 au 21 juin avec de belles visites : Chambord, Chenonceau et le Clos-Lucé. Ils étaient hébergés au Château de Thuisseau à Montlouis-sur-Loire.



Le passage de la flamme olympique

Tous les élèves étaient invités au passage de la flamme olympique à Maîche le 25 juin, un moment exceptionnel et inoubliable. Des petits ateliers sportifs pour les élèves étaient organisés le long du parcours pour patienter en attendant le passage de la flamme.

Cette année, Jessika Bassereau, animatrice environnement, interviendra dans les classes en forêt des CE2, CM1 et CM2 pour une découverte des oiseaux.

LES OISEAUX

ECOLE MATERNELLE

Les effectifs pour la rentrée 2024 :

Petite section : 25 enfants – Mme SCHELL

Moyenne section et grande section : 17 enfants
(13 et 4) – Mme ETEVENARD

Grande section : 19 enfants – Mme WANNER

En ce qui concerne le personnel, une nouvelle ATSEM a été accueillie à la rentrée, Mme Emilie POYARD, à partir du 1^{er} Octobre, qui remplace Isabelle Coulot qui part à la retraite.

Pour l'instant, nous n'avons pas de service civique. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas

Les projets pour l'année :

Une matinée de sport scolaire vendredi 20 Septembre : différents ateliers et parcours ont été mis en place

Semaine du goût : du 14 au 18 Octobre : chaque classe a pu goûter différents produits apportés par les familles

La Grande Lessive le 17 Octobre, le thème : « PAREIL / PAS PAREIL ».

Les enfants ont exposé leurs productions dans la cour et sont allés visiter l'expo des primaires dans leur cour.

Le vendredi 18 Octobre, nous avons participé à la course ELA, les enfants des deux écoles ont couru pour les enfants malades.

Et ensuite, la préparation de Noël....

DU NOUVEAU AU PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire le 1^{er} septembre, le périscolaire qui jusqu'à présent était ouvert uniquement les jours d'école, propose maintenant un accueil loisirs tous les mercredis des semaines d'école, de 6h45 à 18H. A chaque période de vacances scolaires, il sera ouvert la 2^{ème} semaine du lundi au vendredi. Pour le mois de juillet 2025, l'ouverture est prévue les 2 premières semaines (du 7 au 18/07) ainsi que les deux dernières semaines sur le mois d'août.

5 personnes assurent le fonctionnement :

- Carine DERANCOURT – responsable du service – animatrice périscolaire et loisirs
- Astrid AUBRY – animatrice périscolaire et loisirs
- Fabienne CASSARD - agent polyvalent/animatrice périscolaire
- Josette GODIN - ATSEM / animatrice périscolaire
- Florence HOUSER – animatrice accueil loisirs

A noter que le périscolaire est également ouvert pour les enfants des communes voisines, pour l'accueil loisirs.

L'ouverture du nouveau périscolaire qui était prévue à la rentrée en septembre, est prévu le 28 octobre pour l'accueil loisirs.

La municipalité a octroyé des subventions pour :

Visite des châteaux de la Loire :

66 élèves - Subvention de 48.90 €/ élève soit un total de 3227.40 €

Séjour à Chaux Neuve : 39 élèves - Subvention de 19.40 € /élève soit un total de 756.60 €

Total global : 3984.00 €

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site de la mairie, toutes les infos y sont mentionnées



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE DAMPRICHARD EST TOUJOURS...

... **RECONNAISSANTE !** Cette année, nous avons pu mener à bien la plupart de nos projets et nous remercions toutes les personnes qui nous viennent en aide !

... **À LA RECHERCHE !** De bénévoles pour nos manifestations et la confection de nos divers documents, pour l'aide aux devoirs et pourquoi pas entrer dans le bureau ! Pour que l'association puisse fonctionner et perdurer, nous avons besoin de vous et de vos idées nouvelles !!!

... **PRÊTE !** À remplir sa mission ! Amuser les enfants, vous proposer des manifestations et des ventes afin de venir en aide à nos écoles dans leurs différents projets ! N'hésitez plus, venez nous rencontrer lors de nos réunions tout au long de l'année.

Merci à vous pour tous nos enfants !



Appel aux Bénévoles !

L'école primaire recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs :

les mardis de 16h15 à 17h
en salle de classe

Si vous avez un moment de libre, n'hésitez pas à les rejoindre.



Des plots en béton à l'école primaire pour plus de sécurité

Afin de sécuriser l'entrée et la sortie des élèves à l'école primaire, des plots en béton ont été installés devant l'entrée de la rue piétonne ainsi que des panneaux d'interdiction de stationner.





Entouré de ses 6 enfants, 17 petits-enfants, 13 arrières petits-enfants, des amis, de la famille, Gabriel Guillaume dit GABY, a fêté samedi 21 septembre son anniversaire.

Anniversaire très particulier, puisque Gaby arrosait ses **100 ANS**. Il est né le 21 Septembre 1924 à Damprichard.

La municipalité a tenu à honorer le premier centenaire du village. Le maire Anthony Merique avec quelques membres du conseil municipal (dont son petit-fils Luc) sont venus le féliciter et lui souhaiter un très joyeux anniversaire. Une copie de l'acte de sa naissance lui a été remis, petit moment d'émotion, accompagné d'un modeste cadeau, du champagne et un bon pour le restaurant.

Engagé dans la vie municipale, Gaby a fait 5 mandats de 1965 à 1995. Tout d'abord conseiller municipal, 2^{ème} adjoint de 1977 à 1989 et 1^{er} adjoint jusqu'en 1995

Quelques anciens conseillers étaient également présents.



Le repas de la fête des mères a eu lieu le samedi 25 mai 2024, 120 mamans étaient inscrites pour fêter cet évènement.

Le repas a été préparé par la boucherie Julé et Music and Show a fait l'animation tout au long de l'après-midi.

Un tirage au sort a été réalisé : Mesdames Edwige Pierre et Camille Saunier ont été tirées au sort et ont reçu un joli présent.



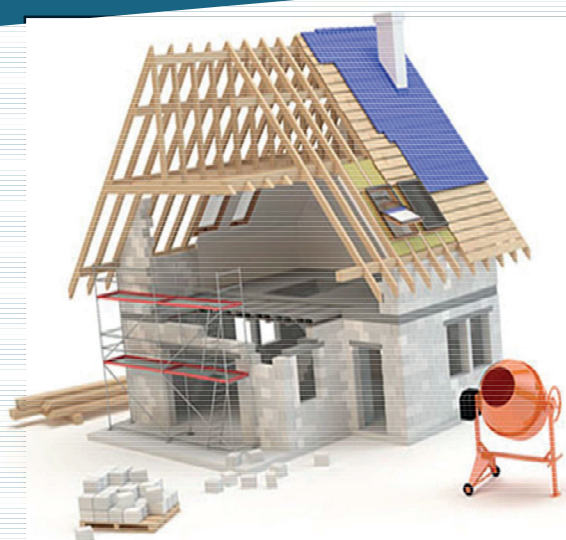
A Damprichard, manger un bout...

Boire un ``canon``, avec modération bien-sûr ! ...

Sur place ou à emporter,

C'est à vous de choisir !





Des projets de construction, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie, nous disposons encore de parcelles au lotissement « Les Horlogers »

*Pensez aux piétons...
Taillez vos haies !*



Un grand merci à Thierry et Jean Marie qui donnent un énorme coup de main à la commission Fleurissement



Vous avez la main verte, vous aimez jardiner, vous pouvez rejoindre la commission Fleurissement, qui recherche des bénévoles. MERCI



Une partie de l'équipe des travailleurs et Solange la reine de la popotte

Sentiers du Doubs, Section Damprichard

Depuis de nombreuses années, randonneurs et vététistes profitent des sentiers pour leurs balades quotidiennes autour du village et dans les côtes du Doubs.

Ces chemins sont entretenus par une poignée de bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour nous offrir des tracés soignés.

Malgré une météo propice à la pousse de la végétation, la section de Damprichard a encore une fois démontré une motivation sans faille pour rendre les chemins praticables et réhabiliter des lieux historiques qui les bordent.

Un grand merci à vous !



02/11/2024 : Loto – Tennis de Table

09/11/2024 : Loto – Judo Club

16/11/2024 : Soirée fondue – Comité de Jumelage

23/11/2024 : Loto – L'AFAR de Maiche

30/11/2024 : Concert de la Sainte Cécile – Harmonie l'Avenir

11/01/2025 : Loto - ESPM

Commémoration

En cette année 2024, beaucoup de commémorations de la libération ont eu lieu dans nos villes et villages. Damprichard fut libéré le 6 septembre 1944 par le 3ème Régiment des Tirailleurs Algériens.

Mais un évènement tragique a eu lieu quelques semaines plus tôt. Il est bon de le rappeler en souvenir des victimes.

Dimanche 16 juillet 1944, pendant la messe dominicale, les fidèles entendirent des camions passer vers l'église, puis des tirs d'armes de feu. Les Allemands venaient de tirer sur un jeune du village, âgé de 21 ans, Robert Stortz. Robert ayant entendu arriver les Allemands, était parti en courant prévenir un camarade qui se cachait dans une loge « Aux Gravières » et qui était recherché. En revenant, il a été la cible des ennemis. Blessé au dos et au bras, et après de grandes souffrances, il fut achevé par ses bourreaux.

En souvenir de cet évènement, un monument a été érigé à l'endroit où Robert est mort, avec une inscription : 16 Juillet 1944, Ici Robert Stortz a été sauvagement tué par les Allemands.



Ce même jour, le frère de Robert, Gaston, fut arrêté et conduit en prison à Besançon pendant 2 mois. Son beau-frère Marc ainsi que son ami Paulo furent arrêtés et déportés en Allemagne jusqu'en mai 1945. La tombe de Robert est visible Rue Leclerc entre le n° 3 et le 5.

Ce récit est une page de l'histoire du village, qui au fil des années, tombe dans l'oubli.

Gardons le souvenir de toutes ces victimes de guerre. Hommage à tous ces hommes morts pour la France.



ON CHERCHE DES VOLONTAIRES

La section des Anciens Combattants de Damprichard qui comprend quatre communes, Damprichard, Belfays, Charmauvillers et Goumois, compte 28 adhérents anciens combattants d'Algérie et un plus jeune qui a combattu au Kosovo.

Onze veuves adhérentes et cotisantes sont venues agrandir les rangs depuis quelques années ; nous les remercions chaleureusement.

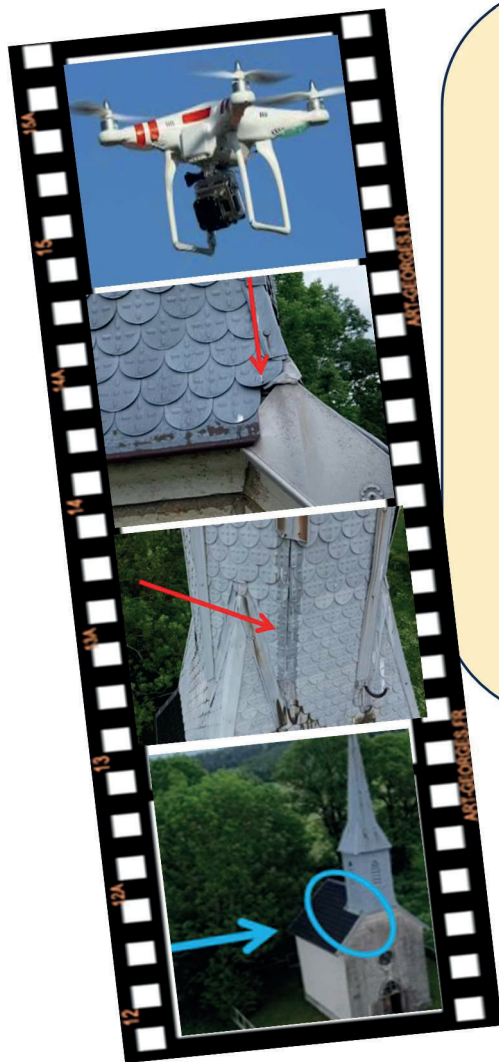
Notre secrétaire et notre trésorière sont deux dames de Charmauvillers. Merci pour le travail qu'elles effectuent.

Les membres de l'association sont maintenant tous âgés (plus de 90 ans), beaucoup ont du mal à se déplacer, ils ne peuvent plus assister aux réunions, sorties, voyages. C'est pour cette raison que nous recherchons un ou deux porte-drapeau pour remplacer Benoît, et également une personne pour remplacer le président.

Toute personne peut être porte-drapeau (homme ou femme), mais par contre pour pouvoir accéder à la présidence, il faut obligatoirement avoir effectué son service militaire.

Nous espérons vraiment trouver des volontaires, ça devient urgent. Nous comptons sur votre aide, et vous remercions à l'avance. Deux anciens combattants nous ont quitté en 2024, Jean Noël Houser le 4 juin et Pierrot Racine le 15 Juillet.

Le prochain rendez-vous sera le 11 Novembre en compagnie des quatre maires qui nous font l'honneur de leur présence au monument et au repas.



Un drone au secours de la chapelle St ROCH

Des fuites endommagent les plâtres intérieurs de la chapelle St Roch située au Prélôt.

Les techniciens communaux ont essayé de cibler l'élément non étanche, mais sans succès.

La commune s'est alors tournée vers une entreprise spécialisée qui utilise un drone et une caméra pour les vues aériennes. Celles-ci ont permis de constater des entrées au niveau de la zinguerie ainsi qu'un défaut d'alignement des ouvertures du clocher.

Des travaux seront programmés prochainement afin de pérenniser le monument.





Bibliothèque Municipale DAMPRICHARD



Bibliothèque Municipale DAMPRICHARD

**NOUVEAUX
HORAIRES !**

A compter du 1^{er} septembre 2024, la bibliothèque municipale vous accueille :

TOUS LES MERCREDIS DE 15H00 A 18H00
TOUS LES VENDREDIS DE 16H00 A 18H00

(fermé pendant les vacances scolaires)



PORTAGE DE LIVRES

**VOUS AIMEZ LIRE MAIS... VOUS AVEZ
DES DIFFICULTES A VOUS DEPLACER ?**

La bibliothèque propose un nouveau service de portage de livres à domicile.

Comment ça marche ?

Vous appelez la bibliothèque pendant les horaires d'ouverture pour réserver le ou les livres que vous souhaitez. 1 fois par mois, les bénévoles se présentent à votre domicile pour apporter ou reprendre les livres.

Ce service **gratuit** ne nécessite qu'une inscription.

Renseignements ?

Téléphone : 09 70 02 68 63

bibliotheque.damprichard@gmail.com



Bibliothèque municipale : 20 bis rue des écoles, à l'étage de la salle polyvalente

Ouvert le mercredi de 15h00 à 18h00 et Vendredi de 16h00 à 18h00

(fermé pendant les vacances scolaires)

Avoir un cadre de vie agréable à Damprichard,
c'est l'affaire de tous.

" La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. " - article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

Circulation et stationnement

La voie publique appartient à tous. Les droits des autres ont la même valeur que les miens.

- Je respecte le code de la route et les **vitesse**s maximales fixées
- Je stationne en priorité sur ma propriété lorsque c'est possible
- J'**évite d'empiéter** sur les propriétés voisines ou devant leurs accès (allée, garage, etc.) ou sur tout espace public aux heures de *pointe* (sortie des écoles, commerces, église, etc.),
- Je positionne mon véhicule de manière à **ne pas gêner** la circulation,
- **je ne jette pas mes détrit**us sur la voie publique,
- Je reste **respectueux et cordial** dans mes échanges avec les autres.

Bon voisinage

- J'**évite d'empiéter** sur les propriétés voisines ou les lignes mitoyennes,
- **Je discute avec mes voisins** des modalités d'entretien de tout espace commun ou mitoyen (clôture, mur, partie commune d'immeuble, etc.),
- **Je respecte les horaires** préfectoraux (voir ci-dessous) pour l'utilisation d'engins bruyants lorsque celle-ci ne peut être évitée,
- Je limite au maximum les pics sonores ou **préviens mes voisins** à l'avance lorsque c'est possible (travaux, célébrations, etc.),
- En cas d'incident, **je reste cordial** dans mes échanges.
- **Je garde en tête que quel que soit le problème rencontré avec mon voisin, nous devons continuer à vivre côte à côte.**

Horaires d'utilisation d'engins domestiques bruyants :

jours ouvrables : 8h30 à 12h
Samedi : 9h à 12h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Utilisation des locaux publics

Des bâtiments communaux et structures publiques sont mis à ma disposition ou à la disposition d'associations, soit à titre payant, soit gratuitement (Mairie, écoles, toilettes publiques, aire de jeux, city, terrains de foot, salle polyvalente, Maison des Associations, etc.). L'entretien de ces bâtiments étant géré par la municipalité, leur utilisation est toutefois accordée sous **condition de restituer les locaux en bon état et propres**. Aussi, **quand j'utilise les lieux publics, je pense toujours à ceux qui passeront après moi**. L'accès aux ressources publiques est - par principe - **garanti par la loi de manière égale à tout usager de la commune** sans discrimination *dans le respect des règlements définis par la collectivité* et à la condition de ne pas importuner les autres.

Payer une redevance, un loyer ou des impôts ne me dispense pas de respecter la propriété publique ni les autres usagers.

En cas d'incident

La Mairie peut m'assister dans mes échanges, mais en aucun cas, se substituer à moi pour dialoguer avec les autres usagers. Aussi, si je rencontre des problèmes avec un tiers, **mon premier réflexe doit être de tenter d'ouvrir avec cette personne un dialogue sain et sans agressivité en essayant de comprendre son point de vue.** Les **discussions constructives et l'empathie sont toujours préférables aux incivilités** et aux attaques personnelles qui ne font qu'envenimer une situation ou entraîner un repli sur soi.

Certains problèmes ne pourront pas être résolus par le dialogue. Dans ce cas, sachez que **le Maire ne peut que verbaliser un contrevenant ou émettre un arrêté d'interdiction.** Pour faire valoir vos droits, il vous appartiendra de solliciter un conseil (avocat, assistance juridique), les forces de l'ordre (police, gendarmerie) ou la justice (tribunal, conciliateur), habilités à intervenir selon la situation.

En 2020, le confinement suite au COVID nous a brutalement rappelé combien des relations sociales harmonieuses sont nécessaires à notre bien-être. Ne laissons pas la frustration ou les difficultés du quotidien nous le faire oublier.



QUESTION RÉPONSE



NOTRE VILLAGE OU IL FAIT BON VIVRE

Après avoir répondu aux questions, découpez le coupon et déposez le dans la boîte à lettres de la mairie. C'est ANONYME

QUELQUES MOTS :

Pourquoi fait-il bon vivre à Damprichard ?

.....

Que faire pour améliorer la vie au village

.....

Que manque t-il ?

.....

Quelles seraient vos attentes ?

.....

Qu'aimeriez-vous y trouver ?

.....

Vos idées :

.....

Vos envies :

.....

Comment le rendre plus accueillant, plus attrayant (vos suggestions) :

.....

Les informations diverses sur les services, les associations, les animations sont-elles suffisantes ?

.....

MERCI POUR VOS REPONSES